



FORMATION – RECYCLAGE SUR LE NOUVEAU DROIT COMPTABLE OHADA,
Pour les Entreprises privées, publiques et parapubliques.
Hôtel la Marée, Kribi, du 24 au 25 Août 2017.

PROGRAMME DES TRAVAUX

Jour 1 :	Jeudi 24 Août 2017
8h30 – 10h30	Présentation générale du Nouvel Acte Uniforme OHADA sur la Comptabilité et l'information financière. <ul style="list-style-type: none">• Objectifs et principes généraux de la réforme.• Cadre conceptuel et champ d'application du Système comptable OHADA révisé• Hypothèses de base et principes comptables fondamentaux du Système comptable OHADA révisé• Caractéristiques qualitatives de l'information financière et définitions
11h00 – 13h00	Modifications et innovations introduites par la réforme : aux comptes de bilan et de gestion ; et aux états financiers annuels individuels <ul style="list-style-type: none">• Objectifs et principes généraux• Modifications et innovations apportées aux comptes du bilan, aux comptes de gestion, aux états financiers annuels du système normal et aux états financiers annuels du système minimal de trésorerie (SMT)• Objectifs et structure des états financiers Les nouvelles règles comptables OHADA applicables à la comptabilité des entreprises publiques et parapubliques.
15h – 17h30	Travaux en pratiques.
	Cas pratique : Basculement au Système comptable OHADA révisé à la date du 1er janvier 2018. <ul style="list-style-type: none">• Principes de base à respecter• Mise en œuvre pratique• Application aux entreprises privées.• Basculement de la comptabilité des entreprises publiques à la comptabilité OHADA.
Jour 2 :	Vendredi 25 Août 2017
8h30 – 13h00	Travaux en pratiques (suite & fin) : Debriefing des cas pratiques.
14h30 – 16h00	Règlement OHADA portant harmonisation des pratiques professionnelles de la comptabilité et de l'audit.
16h00 – 17h00	Clôture du séminaire ; remise des attestations de participation.